



Le marais audouardais



5 km

2 heures

Clairmarais

4 | Les étangs du Romelaere



En plein cœur du marais audouardais, s'étend la réserve naturelle du Romelaere. Etangs, fossés, prairies et roselières occupent cette ancienne zone d'extraction de la tourbe. La nature y est à la fois sauvage et domestiquée...

► Au parking, suivez le sentier des Etangs. Une marche d'approche de 800 m vous invite à la découverte du marais ❶.

Vous êtes aux confins de la Flandre – les monts s'abaissent à l'est et au nord – et aux marches de l'Artois, dont vous devinez les retombées crayeuses des collines au sud et à l'ouest. Le sous-sol argileux de cette cuvette naturelle a favorisé la naissance d'une zone de marécage, façonnée par l'homme pendant près de 13 siècles. L'organisation des légères – les bandes de terre – et des fossés témoigne de ce travail. De juin à octobre, vous pourrez observer les cultures de choux-fleurs qui restent la production reine du marais : 7 à 8 millions de têtes chaque année.

► Vous atteignez l'entrée de la réserve ❷.

La réserve est aujourd'hui accessible à tous grâce à un sentier aménagé en bois.

Les **saules têtards**, parfois très imposants, sont le refuge privilégié de la **chouette chevêche**. Sous le pont-levis coule le Zieux dénommé également rivière wateringue. Les fossés sont les wateringangs. L'influence flamande se fait sentir dans nombre d'appellations. La **foulque macroule**, reconnaissable à sa plaque frontale et à son bec blanc, et la **poule d'eau** au bec jaune et rouge sont facilement observables.

► L'étang se trouve maintenant devant vous ❸.

Étonnant marais audouardais



Le blongios nain

De la taille d'une tourterelle, c'est le plus petit représentant des hérons d'Europe. Il arrive en mai et repart en septembre prendre ses quartiers d'hiver africains. Il est d'un mimétisme surprenant : lorsqu'il est allongé, le bec pointé vers le ciel, un observateur averti peut passer à 3 m de lui sans le voir.

4 | Les étangs du Romelaere



© IGN Paris 2006 Carte IGN 2303 O (1 cm=250 m)

800 000 tonnes de tourbe ont été extraites de nombreux secteurs du marais depuis le XVIII^e siècle. De cette exploitation, arrêtée il y a 50 ans, subsiste une mosaïque d'étangs et de rivières reliés par des fossés. Les soirs d'été, cette vaste étendue d'eau est survolée par des **chauves-souris**.

Le grand étang accueille des **grèbes huppés** qui y parquent et s'y reproduisent dès la fin de l'hiver. Au mois de mai, les **guifettes** chassent les insectes et les petits poissons à la surface de l'eau. Le **balbuzard pêcheur** effectue des séjours plus ou moins prolongés au printemps et à l'automne. Des poissons (carpes, brochets, sandres, anguilles...) trouvent refuge dans les bancs de **nénuphars** jaunes et blancs.

► Poursuivez votre découverte jusqu'à la mare et le point d'écoute ❹.

La mare est le royaume de la **grenouille verte**, du **crapaud commun**, des **libellules** et de nombreuses plantes aquatiques. Ce modèle réduit de l'étang offre aux amphibiens et à certains insectes des conditions de vie idéales, à l'abri de prédateurs voraces comme le **brochet** ou le **sandre**.

Du mois de mars au mois de mai, les végétaux renaissent : les roseaux peuvent alors pousser de plusieurs centimètres par jour ! Tout l'été, ce sont les concerts de grenouilles vertes et les ballets aériens de **libellules** qui attirent l'attention du

LES FAMILIERS DU LIEU

Bruant des roseaux, grand cormoran, foulque macroule, canard colvert, blongios nain, busard des roseaux, grèbe huppé...

Lapin de garenne, chauves-souris...



Foulque macroule



Le faux aloès est l'une des espèces protégées du marais du Romelaere.



Les bateaux du marais

Les deux embarcations du marais portent chacune un nom d'origine néerlandaise : escute vient de *scute* ("barque") et bacôve de *coghe* ("bateau"). Longues de 5,10 à 8,30 m et larges de 1,20 à 1,80 m, les escutes servaient au transport rapide des personnes, pour les plus petites, du matériel pour les plus grandes. Les bacôves (9,50 m de long, 2 m de large) convoiaient les marchandises, surtout des légumes. Ces bateaux sont encore utilisés aujourd'hui.

Les trésors de la réserve

200 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site du Romelaere. On compte, parmi les nicheurs, le blongios nain, la gorgebleue, le busard des roseaux et la locustelle luscinioides. Sur les 230 plantes, 20 espèces sont protégées, dont la grande douve, l'utriculaire vulgaire et le stratiotes aloides. Enfin, 130 espèces de champignons, 400 d'insectes, 37 de mammifères et 18 de poissons complètent ce patrimoine remarquable.

visiteur. Trois oiseaux trouvent ici une certaine intimité dans la végétation exubérante : la **bouscarle de Cetti**, le **pouillot véloce** et le **phragmite des joncs**.

► Vous entrez dans le bois tourbeux 5.

Si le marais était laissé en libre évolution, la forêt gagnerait du terrain. Les **saules** et les **aulnes** aiment en effet la présence de l'eau. En automne, ils se parent d'un feuillage très coloré. Le **tarin des aulnes**, un petit passereau migrateur en provenance du nord, se nourrit en hiver des fruits de l'arbre dont il porte le nom. La **bécasse** et l'**épervier** aiment tout autant ce milieu où ils trouvent le gîte et le couvert.



Une bécasse, en vol

► Prenez à gauche vers le casier hydraulique et la roselière 6.

Depuis les XVIII^e et XIX^e siècles, les casiers sont des secteurs hydrauliques isolés du reste du marais. Ils assuraient à l'origine le contrôle des niveaux d'eau permettant la culture maraîchère. Ils sont désormais réservés à certaines communautés de plantes. Les roseaux sont de celles-là : le **roseau à balai** (ou phragmite) le **typha** (ou roseau-cigare), les **carex** à la tige triangulaire et les **joncs** à la tige ronde. Ils sont habités par une avifaune importante tant par le nombre que par la diversité : **gorgebleue**, **roussette effarvate**, **bruant des roseaux**, **râle d'eau**... Les roselières, ou mégaphorbiaies (ensemble de grandes plantes), constituent ainsi l'un des intérêts majeurs du Romelaere. Ils représentent un quart (25 ha) de la superficie du site (100 ha).

► Vous atteignez le bout du chemin en arrivant à l'observatoire ornithologique 7.

Situé au cœur de la réserve, l'observatoire est un lieu privilégié pour découvrir la vie et l'activité qui règnent sur l'étang. La colonie de **grands cormorans** qui s'est installée en 1992 à 50 mètres devant les trappes d'observation est devenue l'attraction principale. Une centaine de couples offre à qui le

4 Les étangs du Romelaere



Ce paysage est typique de ceux que vous découvrirez en traversant le site du Romelaere.

souhaite les secrets d'une vie de cormoran : parade, couvaillon, élevage des jeunes, pêche, nourrissage... Le **martin-pêcheur** et le **busard des roseaux** sont des familiers des lieux, tout comme les **canards** qui y font des haltes en hiver.

► Revenez sur vos pas et rejoignez le marécage 8.

Si le marais est un lieu où se mêlent la terre et l'eau, ces deux éléments sont encore plus intimement liés dans le marécage. Les touffes de **carex paniculé** se côtoient sans jamais être réellement reliées entre elles, formant un vaste tapis flottant. La **fougère des marais**, le **peucedan des marais** et le cortège des plantes aquatiques tentent de résister à la colonisation du bois tourbeux voisin. Les gardes les y aident en coupant régulièrement les arbres.

► Le fossé 9 est tout proche.

Avant de quitter la réserve, profitez de ce lieu grouillant de vie. Le **rat musqué** y aura peut-être laissé les coquilles de **moules d'eau douce** qu'il trouve, au printemps, au fond de l'eau sur la vase. Des **carpes** et des **brèmes** viennent frayer. Les **libellules** pondent leurs œufs dans les stations de plantes (lentilles d'eau, charas, grenouillettes, stratiotes...). Un héron, le **blongios nain** pêche de petits poissons et des insectes aquatiques. La **poule d'eau** et la **foulque** construisent leur nid près des berges dès le mois de mars.

Au retour, vous pouvez acheter des légumes frais du jour chez les maraîchers et faire une halte à la Grange-Nature où une boîte est à votre disposition pour faire part de toutes vos observations naturalistes, de vos remarques sur la promenade...

Luc Barbier, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

PRATIQUE

► A partir de Saint-Omer, prenez la direction de la gare SNCF. Puis suivez la D 209 jusqu'à Clairmarais, à 5 km environ. Tournez à gauche devant l'église du village et continuez tout droit pendant 1 km.

✕ La promenade commence sur le parking de la Grange-Nature.

🕒 Pour cette balade de 5 km (aller-retour), prévoyez au moins 2 heures. Des aménagements spécifiques permettent aux personnes pour qui la distance est trop grande de se reposer. Vous pouvez aussi vous limiter à une petite boucle de 2 km.

i Vous pouvez faire d'autres balades au départ de la Grange-Nature (horaires d'ouverture de Romelaere et Grange-Nature, tél. : 03 21 38 52 95). La réserve est ouverte du 11 avril au 1^{er} septembre. Vous obtiendrez d'autres renseignements en appelant la maison du Parc (tél. : 03 21 87 90 90), ou EDEN 62 (tél. : 03 21 32 13 74).